



La commune de Chiny ... en quelques chiffres



Pré-diagnostic réalisé sur base du recensement des données socio-économique réalisé par Impact SPRL, auteur du Programme de développement rural de Chiny.



Population

- En 2007, la commune de Chiny comptabilisait 5.021 habitants et connaît une augmentation assez importante de sa population (+ 5,3 % en dix ans). La commune de Chiny semble particulièrement attractive auprès des jeunes ménages (moins de 30 ans).
- L'évolution démographique des sections est variée : la section de Termes perd des habitants (-16 personnes), celle d'Izel présente une certaine stabilité et les autres sections (Jamoigne, Chiny, Suxy, Les Bulles) sont en progression importante (comprise entre 12 et 14 % sur les 10 dernières années).
- L'augmentation de la population résulte d'un solde naturel positif mais surtout de l'arrivée de nouveaux habitants (venant essentiellement de l'arrondissement de Virton).
- Contrairement aux communes plus à l'Est, Chiny n'est pas encore totalement soumise à la pression du Grand-duché de Luxembourg. Sa progression démographique est inférieure à l'arrondissement de Virton (+6,7%) et à certaines communes mieux situées sur les voies de communication (ex : Légglise +15,8%)



Forêt - Patrimoine naturel

- La forêt couvre une superficie de l'ordre de 6.300 ha (55 % de la superficie totale de la commune) La commune est propriétaire de 3.165 ha (dont 662 sur la commune de Tintigny). Les revenus pour la commune liés à la forêt s'élevait en 2006 à 942.500 euros (principalement liés aux ventes de bois).
- La forêt feuillue occupe 75 % de la surface des bois communaux. les 25 % restants sont de l'épicéa.
- On dénombre encore 66 exploitations agricoles à Chiny. La superficie agricole utilisée (SAU) s'élevait à 2.712 ha, orientée quasi exclusivement vers l'élevage

bovin avec une très large prédominance (plus ou moins 90 %) pour la production de viande. La structure moyenne des exploitations agricoles est importante (plus de 50 ha). Deux tiers des chefs d'exploitation agricole ont moins de 55 ans et même plus ou moins 40 % ont entre 35 et 44 ans.

- La commune de Chiny est située sur deux régions géologiques, morphologiques et paysagères : la Lorraine (principalement) et l'Ardenne (villages de Chiny et de Suxy).
- Patrimoine naturel de qualité : cinq sites Natura 2000 qui couvrent une superficie de 5.046,2 ha, soit un peu plus de 44 % du territoire communal. Il s'agit de sites forestiers (forêt de Chiny) mais aussi de milieux ouverts (plaine alluviale de la Semois, pré de fauche...). La commune compte des sites de grand intérêt biologique (SGIB), quatre réserves naturelles (dont deux domaniales) et de nombreux arbres et haies remarquables.
- Deux rivières traversent la commune la Semois et la Vierre. Il existe un barrage sur la Vierre (production électrique, pêche, promenades). La commune est membre du Contrat de Rivière Semois.



Habitat - Logement

- Les maisons unifamiliales représentent à elles seules 94,2 % des logements. L'habitat reste fortement mitoyen (structure typiquement lorraine de l'habitat). La proportion d'appartements est peu élevée (seulement 5,4 %). Le nombre de locations est également relativement faible (15% contre 18% pour l'arrondissement).
- On note une augmentation importante du prix de vente des habitations (+63% en 6 ans). Toutefois, de nouveau, les prix pratiqués restent relativement abordables par rapport aux communes voisines.
- Le nombre des terrains à bâtir à vendre est relativement faible (peu de transaction depuis 2004) et les prix de vente augmentent fortement (doublement en 3 ans).



Economie-emploi

- On dénombre 360 entreprises sur le territoire communal de Chiny. L'agriculture reste le secteur prédominant (122 entreprises), puis le commerce (65) et la construction (35).
- Le nombre d'entreprises a diminué de 30 unités depuis 1998. Les secteurs les plus touchés sont le commerce, l'agriculture et l'industrie manufacturière. Ce déclin est atténué depuis 2005.
- Il y a 409 indépendants dans la commune surtout commerce, agriculture, industrie et artisanat (en diminution -5% entre 96 et 06 ; régression dans l'agriculture, le commerce les services)

- La structure économique de la commune de Chiny est largement basée sur des petites et moyennes entreprises, voire des très petites entreprises. Seuls quelques établissements offrent plus de 50 emplois
- Au total, on dénombre 725 emplois.
- L'emploi salarié est lié au secteur tertiaire non marchand. L'éducation (221 emplois), l'administration publique (66 emplois). Le secteur tertiaire marchand est également important le transport, entreposage et communications (123 emplois), la construction (85 emplois), le commerce (73 emplois). En 10 ans, 77 emplois ont été créés sur la commune de Chiny, principalement par le développement des activités des sociétés de transports routiers (+ 46 emplois), de l'éducation (+ 29 emplois) et de l'exploitation forestière (+ 15 emplois).

Tourisme

- Chiny fait partie de la Maison du Tourisme du Pays de la Semois entre Ardenne et Gaume. Plusieurs Syndicats d'Initiative sont également actifs sur la commune (Chiny, Izel et Jamoigne).
- On dénombre plus ou moins 25 établissements d'hébergement (dont 11 sur le village de Chiny) : 14 gîtes, 6 hôtels, 4 chambres d'hôtes et 2 campings.
- En 2006, la capacité d'accueil journalière d'hébergement de l'ensemble des établissements s'élevait à 673 personnes. En 10 ans, la capacité d'accueil a augmenté de 183 unités (+ 27 %).
- En 2006, on recensait plus de 13.500 arrivées et 37.000 nuitées, ce qui place Chiny à la quinzième place par rapport aux 44 communes luxembourgeoises.

Equipement

- L'axe majeur de communication est la N83 « Arlon – Bouillon ». Cette voirie régionale traverse la commune d'Ouest en Est en passant par les villages de Pin, Jamoigne et Frenois. La plupart des villages se sont développés à proximité de cet axe sauf Chiny et Suxy qui sont plus excentrés. D'autres voiries régionales d'importance diverse traversent la commune. Une étude de l'IBSR a recensé les différents endroits problématiques au niveau de la sécurité routière. La commune a déjà entrepris (ou va entreprendre) des travaux d'aménagement pour améliorer la situation.
- La commune de Chiny fait partie du Plan d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique (PASH) de la Semois-Chiers. Actuellement, une station d'épuration

est effective à Izel. Trois autres stations d'épuration sont prévues au PASH : Chiny (prévue au programme d'investissement 2005-2009), Suxy et Termes.

- La commune de Chiny a entrepris ou a lancé différents travaux : aménagement de place, réfection de voiries, construction de maison de village, aménagement de plaines de jeux...



Services et loisirs

- Chiny constitue un pôle d'enseignement. La commune de Chiny compte 3 écoles primaires (6 implantations). La Ville de Chiny a mis en place un accueil extrascolaire ouvert à tous les habitants. Un projet de crèche communale verra bientôt le jour sur le village de Pin. On note également une école secondaire (Athénée Royal d'Izel) où le nombre d'étudiants y est en constante augmentation.
- Toute une série de services sont offerts aux habitants de la commune : CPAS, ALE, Poste, Police (poste opérationnel à Florenville) soins de santé (5 médecins, 2 pharmacies, services de la Croix-rouge, etc.) Pas de services bancaires (Florenville et Etalle).
- Chiny bénéficie d'une offre culturelle intéressante : le Centre Culturel du Beau Canton est actif sur les communes de Chiny et de Florenville. Le Centre Culturel et Sportif d'Izel, le Centre d'Animation Touristique, la Maison des Jeunes Florenville – Chiny ou encore la maison des Artistes de Gaume sont aussi des outils intéressants de promotion du secteur socioculturel de la commune. Le Festival du Conte de Chiny est devenu un évènement culturel majeur dont la renommée dépasse largement l'échelle communale. De nombreuses associations culturelles (confrérie, théâtre...) sont actives sur la commune de Chiny.
- Les sportifs bénéficient d'un complexe sportif de Jamoigne (travaux de rénovation en cours). Le centre ADEPS de Chiny sont des outils performants permettant la pratique de nombreux sports. De nombreuses associations sportives sont présentes sur le territoire communal de Chiny : football, natation, gymnastique, tennis...

Une opération de développement rural ... qu'est-ce que c'est ?

Depuis 1982, la ville de Chiny poursuit l'aménagement de ses villages à travers des opérations de développement rural qui sont basées sur la participation citoyenne et la mise en évidence d'objectifs à long terme.

Le développement rural est un ensemble coordonné d'actions entreprises par une commune rurale de manière à améliorer l'emploi ou les activités économiques, les services et équipements à usage de la population, l'habitat, les espaces publics, lieux de rencontres, le cadre et le milieu de vie, le patrimoine bâti et naturel... Le processus d'élaboration et de suivi du programme donne une large place aux habitants. La politique de développement rurale est définie par un décret du Gouvernement wallon datant du 6 juin 1991.

Son résultat est un document de programmation : le **programme communal de développement rural** (PCDR) dont la période de validation peut aller jusqu'à 10 ans.

Le PCDR, un véritable programme pour agir

Le Programme Communal de Développement Rural, document de synthèse de l'opération, reprend dans ses différentes parties :

- La présentation de la commune (données socio-économiques) ;
- Les résultats de la participation des habitants ;
- Les objectifs de développement de la commune pour les années à venir (la stratégie choisie pour faire face aux défis relevés) ;
- Les projets et les actions à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs ;
- La programmation de ces projets dans le temps (à court, moyen et plus long terme) et leur source de financement.

Les principes d'une opération de développement rural

- La **commune**, le territoire de l'action : c'est elle qui initie le projet, qui organise l'élaboration du programme et sa réalisation.
- La **participation de la population** est un principe fondamental de la démarche. Les habitants, les personnes ressources sont essentiels pour l'élaboration du PCDR.
- Un **développement global et intégré** : l'ensemble du territoire de la commune est concerné ainsi que tous les domaines touchant la vie des habitants tels que l'emploi, l'économie, le cadre de vie, l'environnement, l'habitat, la mobilité...
- La **valorisation des ressources locales** : la mise en œuvre du PCDR se basera sur les potentialités de la commune, à la fois humaines, matérielles, patrimoniales... ;

L'importance de la participation des habitants

La participation des habitants de la commune à l'élaboration du PCDR est particulièrement importante et les idées des citoyens seront régulièrement sollicitées notamment lors :

- des **réunions d'information et de consultation** de l'ensemble la population, prévues en mai et juin 2008 ;
- des **groupes de travail** qui approfondissent les questions évoquées par le diagnostic et les desideratas de la population ;
- de la **Commission locale de développement rural** qui travaille sur les objectifs de développement, les projets et actions.

Pour tous renseignements complémentaires

VILLE DE CHINY



Joëlle Debaty, Echevine
Bruno Hardy, Administration communale
Administration communale de Chiny
Rue Neuve, 33
6810 Jamoigne
Tél. : 061/32.53.53
Fax : 061/32.53.65
Courriel : commune@chiny.be
Site web : www.chiny.be

Gervaise Ropars et
Bruno Echterbille
Agents de développement
Fondation Rurale de Wallonie
Tél. : 063/ 44 02 06
Fax : 063/ 44 02 09
Courriel : g.ropars@frw.be
b.echterbille@frw.be
Site web : www.frw.be

!!! NOUVEAU !!!!

L'opération de développement rural de Chiny a un blog :

www.chinyrural.net

Vous pourrez suivre l'avancement de l'opération, bénéficier d'informations variées sur les sujets touchant le développement rural et aussi participer via les commentaires.

Venez voir !

Notes et commentaires

